

Arrêté du 16 avril 2002 portant nomination au comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

NOR : ATEG0210228A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
Vu le décret n° 97-715 du 11 juin 1997 relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 10 septembre 1993 portant création d'un comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 14 janvier 2002 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement ;
Vu les propositions des organisations syndicales,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- M. Wahl (Thierry), directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
- M. Baudot (Bernard), directeur de l'eau ;
- M. Michel (Jean-Marc), directeur adjoint de la nature et des paysages ;
- Mme Bobenriether (Odile), adjointe au directeur général de l'administration du ministère de l'agriculture et de la pêche ;
- M. Bégassat (Luc), sous-directeur des personnels administratifs et contractuels au ministre de l'équipement, des transports et du logement ;
- M. Binet (Eric), directeur régional de l'environnement des Pays de la Loire ;
- M. Pialat (Alain), directeur régional de l'environnement Ile-de-France ;
- Mme Godfroid (Sandrine), directrice régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon ;
- M. Pipien (Gilles), directeur régional de l'environnement Provenances-Alpes-Côte d'Azur ;
- Mme Didier (Anne-France), directrice régionale de l'environnement de la Réunion.

Membres suppléants :

- M. Renoux (Alain), directeur général adjoint de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
- M. Février (Patrick), adjoint au directeur de l'eau ;
- M. Lecoer (Constant), sous-directeur des ressources humaines ;
- M. Decarre (Michel), sous-directeur des ressources humaines ;
- Mme Arnold (Elisabeth), adjointe au sous-directeur des ressources humaines ;
- Mme Bourhis (Claudine), chef de bureau du pilotage des services déconcentrés ;
- M. Forray (Nicolas), directeur régional de l'environnement de Basse-Normandie ;
- M. Clément (Denis), directeur régional de l'environnement du Limousin ;
- Mme Joanny (Claire), directrice régionale de l'environnement de la Guyane ;
- M. Sénégas (Philippe), directeur régional de l'environnement Midi-Pyrénées.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel :

Membres titulaires :

Au titre de la CFDT :

- Mme Lallemand (Claudie) ;
- Mme Roudier (Catherine) ;
- M. Lery (Simon) ;
- M. Robert (André) ;
- M. Keller (Denis).

Au titre de la CGT :

- M. Gautie (Claude) ;
- Mme Niqueux (Germaine) ;

- M. Faure (Jacques).

Au titre de FO :

- M. Dross (Pierre) ;

- M. Reymond (Bruno).

Membres suppléants :

Au titre de la CFDT :

- Mme Pagnac (Elisabeth) ;

- M. Petel (Frédéric) ;

- M. Collin (Paul) ;

- M. Lefort (Hervé) ;

- M. Colin (Paul).

Au titre de la CGT :

- Mme Guevenoux (Jacqueline) ;

- Mme Oliveros-Toro (Guglielmina) ;

- M. Martin (Pascal).

Au titre de FO :

- M. Touffet (Charles) ;

- M. Agut (Patrick).

Article 3

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 16 avril 2002.

*Le directeur général
de l'administration,
des finances et
des affaires
internationales*
T. Wahl